



**PV de l'assemblée extraordinaire de la CAFM**  
**Jeudi 25 janvier 2018 à 20h**  
**Au Café Le National à Muriaux**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CAFM
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de la dernière assemblée du 12 décembre 2017
4. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs
5. Proposition d'affectation des fonds
6. Nomination des liquidateurs
7. Dissolution de la société
8. Proposition d'un comité pour la nouvelle section Franches-Montagnes d'Agrijura
9. Divers

**Membres et invités présents :** Selon la liste des présences disponible à la CJA.

**1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CAFM**

Romain Surdez (RS), président de la CAFM, ouvre la séance à 20h10. Un point divers est ajouté. RS explique les buts de cette dissolution comme discutés dans le groupe de travail.

**2. Désignation des scrutateurs**

Gilles Monnat et Stéphane Häusler sont désignés comme scrutateurs par le président.

**3. Approbation du PV de la dernière assemblée du 12 décembre 2017**

Le PV était disponible sur le site de la CJA. Il est accepté sans remarque et à l'unanimité.

**4. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs**

*Laetitia Villat* (LV) présente les comptes de la CAFM. Le bilan au 31 décembre 2016 s'élevait à 22'467.60 francs. Le bilan au 31 décembre 2017 était de 15'818.75 francs. Le résultat de l'exercice 2017 est de - 6'648.85.

*Romain Surdez* lit le rapport des vérificateurs de compte (*Aline Erard* et *Fritz Jaun*) du 12 janvier 2018. Ils demandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier. Les comptes sont acceptés par l'assemblée sans avis contraire.

**5. Proposition d'affectation des fonds**

Comme stipulé dans les statuts, en cas de dissolution, une somme de 60 francs par membre actif est versée à la CJA pour alimenter le compte Sociétés régionales. Après répartition de ce solde, la fortune de la CAFM sera de 98.75francs (selon les comptes du 31 décembre 2017).

Le comité propose de déposer ce solde à la CJA sur le compte Sociétés Régionales.

*Discussion : Jean-Claude Villat demande si le fond SR de la Cja sera rempli par les cotisations des membres. IB : oui, comme actuellement.*

L'assemblée accepte la proposition du comité à l'unanimité.



**6. Nomination des liquidateurs**

Pour simplifier la dissolution de la société, *Laetitia Villat*, caissière et *Gilles Monnat*, ancien président, sont proposés comme liquidateurs. L'assemblée donne décharge aux liquidateurs nommés ci-dessus pour dissoudre la société.

**7. Dissolution de la société**

La proposition de dissolution est soumise à discussion. La parole n'est pas demandée. La dissolution de la Chambre d'agriculture des Franches-Montagnes est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

**8. Proposition d'un comité pour la nouvelle section Franches-Montagnes de la CJA**

Le comité proposé pour la nouvelle section

Président et comité CJA :	Romain Surdez	
Membres du comité de la section :	Christophe Baume	Stéphane Häusler
	Julien Boillat	Rémy Jolidon
	Aurélien Gête	Laetitia Villat
	Quentin Guerdat	Jérémy Vermeille

**9. Divers**

**Démission.** Isabelle Rebetz démissionne de sa fonction au comité de la CAFM. *RS* rappelle aux Paysannes qu'une représentante est bienvenue.

**Comité Cja.** *Hermann Bader* Combien de membres iront au comité de la CJA. *RS* : Seul le président sera représentant. Néanmoins, les membres de tous les comités se retrouveront annuellement.

**Attentes et vœux.** *Philippe Jeannerat*, félicite le nouveau président et le nouveau comité, ainsi que tous les membres pour leur confiance dans le travail des sociétés régionales. Il faut aujourd'hui unir nos forces pour la défense professionnelle et les rendez-vous régionaux. Ce n'est pas un désaveu du travail déjà fait, mais une évolution logique. Il faut montrer un seul visage pour être le plus visible possible. La Cja attend un engagement total de la base pour une institution forte et reconnue. Il faut bien définir les régions des représentants régionaux pour que les agriculteurs sachent à qui s'adresser en cas de besoin, problèmes ou envies. Il y aura certainement des ajustements à faire, mais c'est tant mieux.

**Pendulaires.** *Ali Rebetz* demande où en sont les discussions sur la gestion des bêtes en estivage. *RS* explique qu'il y a eu de nombreux échanges avec l'ECR et la FRI qui ont abouti à un courrier de requête pour simplifier les questions de pendulaires sur les estivages. La situation est spécifique aux FM. Il a été demandé d'avoir accès à ses propres bêtes sur les pâturages d'estivage. Ça va long mais le dialogue est entamé. Julien Berberat doit reprendre contact avec l'OFAG pour la suite. Certains sont même prêts à payer pour ce changement. *Katia Belser* : Si on pouvait seulement avoir l'aperçu, sans modification des bêtes en estivage. La commune de Montfaucon a eu une discussion avec l'ECR et Eric Amez-Droz a prévenu que les communes laissant les animaux en pendulaires se verraient retirer les contributions.

**Campagnols.** *Jean-Claude Villat* : un test de gazage des campagnols avec une machine pourrait se faire dans la région dès que les conditions seront réunies.

**Suite.** *RS* les membres sont invités à partager leurs questions et besoins avec le comité. Les discussions et échanges sont ouverts à tous

**Réseau OQE.** *PJ* La structure est dépendante de la SACD. Différentes propositions seront faites pour la structure à venir du réseau. 1. Nouvelle association 2. Sous l'égide de la CJA avec 3.5% retenus pour le fonctionnement 3. Le solde fait tourner le réseau sans charges supplémentaires. Le réseau sera réuni le 13 février 2018 pour en discuter.

**Assemblée CJA.** *RS* nous vous donnons rendez-vous le 2 mars 2018 pour l'AG de la Cja à St-Ursanne.

L'assemblée est levée à 20h50

Le président  
Romain Surdez

Le rédacteur du PV  
Ignace Berret